

LE ROI, LA REINE

ET TOUTE LA FAMILLE ROYALE,

Quittant Verſailles pour venir habiter Paris ;

Extrait du Journal de Paris & Verſailles,

Du Lundi, Mardi & Mercredi 5, 6 & 7 Octobre 1789.

L'on ſait que l'Aſſemblée Nationale avoit envoyé ſon Préſident vers le Roi, pour préſenter à ſon acceptation les Droits de l'Homme & les articles de la Conſtitution déjà décrétés. Le Lundi au matin M. le Préſident fit part à l'Aſſemblée de la réponſe du Roi, qui portoit en ſubſtance qu'il ne pouvoit donner son acceptation qu'à l'enſemble d'une Conſtitution qui préſenteroit un plan total, & qui laiſſeroit à la force exécutrice tout ce qui devoit lui appartenir, & que néanmoins pour ſe prêter aux vœux & aux déſirs de l'Aſſemblée Nationale, il s'empreſſoit de lui témoigner d'hors & déjà que

ces différents Décrets méritoient ſon approbation.

Le même jour il arriva un ſoulevement à Verſailles ; nous allons rendre un compte exact de ce qui s'y eſt paſſé.

Huit femmes du peuple & un orateur de la même claſſe ſe rendirent à l'Aſſemblée Nationale le Lundi au matin ; nous ſommes ſans pain, dit-il, la famine menace Paris & Verſailles, l'un des Membres de l'Aſſemblée Nationale paye 200 livres par ſemaine à un Meunier pour ne pas moudre. —— Nommez-le ? s'écria l'Aſſemblée. —— Je l'expoſerois à la fureur du Peuple. —— Nommez toujours, quelqu'événement qu'il puiſſe arriver. Il héſita, balbutia : je ne le connois pas perſonnellement, mais deux Dames & un Monſieur qui ne craignent pas d'être nommés le connoiſſent. Nommez-les, réplique l'Aſſemblée. —— Il balbutia & héſita encore, nomma une perſonne qui étoit dans la cour, qui, diſoit-il, étoit plus inſtruite que lui. Ce ſecond orateur paroit à l'inſtant : je ſuis, dit-il, Garde-Françaiſe ; je viens d'être condamné à être pendu pour avoir ſonné le tocsin à Paris : vous devez être peu étonné de me voir à la ſuite de ces femmes qui m'ont délivré de la potence.

Cependant quatre mille femmes ou hommes



déguiſés, armés de poignards, s'étoient répandus dans les cours du Château & ſur les avenues de l'Aſſemblée. Aux armes, s'écrie-t-on, de toute parts; les Gardes-du-Corps rangés en bataille, ayant le Régiment de Flandre ſur la gauche, & la Garde nationale ſur leur droite, formoient la ſéparation de la cour des Gardes d'avec la cour des Miniſtres. Un des Membres de la Garde nationale quitte ſon rang, voyant paſſer M. de *Savonnieres*, Brigadier des Gardes-du-Corps, & le bleſſe à mort d'un coup de fuſil; ce fut le ſignal du combat : Le Peuple & la Garde nationale font une décharge ſur les Gardes-du-Corps; on accuſoit ceux-ci d'avoir foulé aux pieds la cocarde nationale. L'un des Membres des Gardes-du-Corps, ſaiſi par la populace, eſt conduit ſur l'eſcalier de la Reine pour y avoir la tête tranchée: ſon frère, Membre du même Corps, vole à ſon ſecours; ce fut une nouvelle victime de la fureur du Peuple.

Les Gardes-du-Corps forcés ſe retirent dans le Château, ſe barricadent derrière les Portes, les bons Patriotes attachés à la perſonne du Roi ſervent indiſtinctement à fortifier les barrières.

Cependant les troupes nationales de Paris averties du danger que couroit la Famille Royale, demandent à M. de la Fayette, de les conduire à

Verſailles ; & ſur la promeſſe d'une obeiſſance aveugle dont il font ſermént, trente mille hommes partent le lundi ſoir à cinq heures, en corps de troupe pour ſe rendre à Verſailles.

Les Grenadiers des Gardes-Françoiſes, renforcent les Gardes-du-Corps qui veilloient à la ſureté du Roi, & ramenent la ſécurité dans le Château. M. de la Fayette pénètre dans l'appartement du Roi, lui conſeille de ſe montrer au peuple. A peine appercoit-t-on le Monarque, ſon auguſte Epouſe & ſa Famille, les cris de *vive le Roi* ſe font entendre de toute part ; on lui demande de venir à Paris où il ſera plus en ſureté.

Dans ce moment, l'Aſſemblée nationale venoit de renvoyer une ſeconde fois à l'acceptation pure & ſimple du Monarque la nouvelle Conſtitution. L'acceptation a été pure & ſimple, comme elle avoit été demandée. Le Roi avoit fait prier l'Aſſemblée de venir lui donner des conſeils dans un moment auſſi critique (ceci ſe paſſoit le mardi au matin). L'Aſſemblé a délibéré que quoique elle ſe dût au Monarque, elle ſe devoit néanmoins encore davantage de s'occuper de la légiſlation ; elle s'eſt contentée d'envoyer trente-ſix Députés que le Roi a promis de recevoir s'ils arrivoient avant ſon départ pour Paris.

L'Aſſemblée a décrété en même temps qu'elle ne ſe ſépareroit jamais du lieu où le Monarque feroit ſa réſidence.

Le moment du départ du Roi & de toute la Famille Royale fut fixé à l'heure de midi du même jour: l'on avoit enlevé tous les chevaux des Gardes-du-Corps; ils accompagnèrent le Roi en marchant à pied en avant de la voiture. Cinquante mille perſonnes, tant à pied qu'à cheval, eſcortoient la Famille Royale, & cent Membres députés par l'Aſſemblée Nationale ſe tenoient à côté de la voiture. L'avenue de Paris à Verſailles juſqu'à l'Hôtel de Ville étoit garnie d'une foule ſi conſidérable, qu'il ne fût permis à aucune voiture de paſſer. Paris étoit illuminé, & il étoit huit heures & demie lorſque le Roi arriva à l'Hôtel de Ville.

M. Bailli, Maire de Paris, prit les ordres du Roi & de la Reine, aſſis ſous un dais, & dit au Peuple : *C'eſt avec une ſenſibilité & un plaiſir extrême que Sa Majeſté vient habiter Paris*; il fut à l'inſtant interrompu par le Roi & la Reine qui lui dirent, vous oubliez de dire que *C'EST AVEC LA PLUS GRANDE CONFIANCE. Mon oubli*, reprit M. Bailli, en parlant au Peuple, *vous a menagé la ſatisfaction d'apprendre de la bouche du Roi lui-même, que c'eſt avec la plus grande confiance que Sa Majeſté vient habiter Paris.*

La Famille Royale fut reconduite avec les cris redoublés de *Vive le Roi*, au Louvre, où Elle fait sa résidence dans ce moment.

Les Gardes-du-Corps, tant tués que blessés, sont au nombre de vingt. --- Le Régiment de Flandres, qui accompagnoit le Roi (sans ses Officiers) n'a pas été reçu dans la ville de Paris.